

Rôles du député

Les députés de l'Assemblée nationale exercent **trois rôles** importants : **représentant**, **contrôleur** et **législateur**.

Faites-moi part de vos idées et de vos opinions sur les lois qui doivent être adoptées ou changées et je pourrai mieux vous représenter.

Dans mon bureau de circonscription, je peux vous donner de l'information ou vous aider dans vos démarches, par exemple, pour profiter d'un programme gouvernemental. Vous pouvez compter sur mon appui.

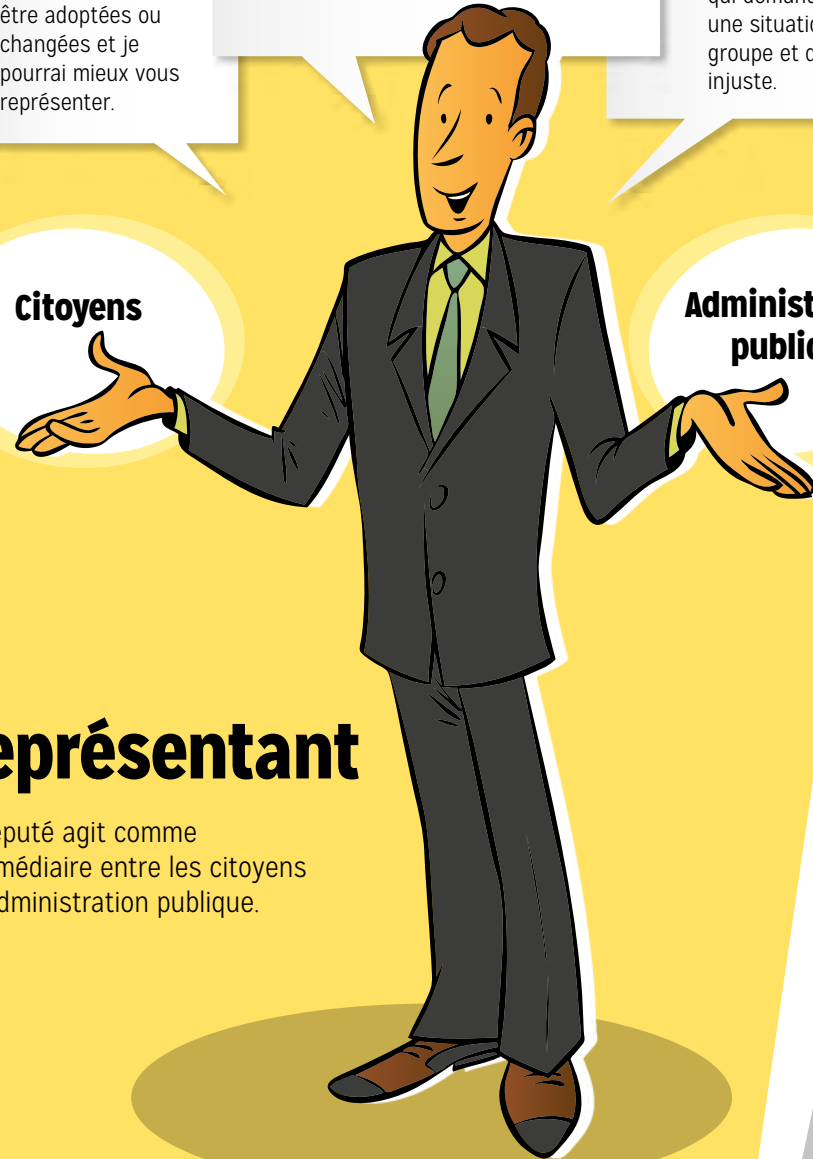
Je peux aussi, au nom d'un groupe, présenter à l'Assemblée une pétition qui demande de modifier une situation que subit ce groupe et qu'il considère injuste.

Citoyens

Administration publique

Représentant

Le député agit comme intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique.



Pour bien faire mon travail de contrôleur, je pose aux ministres des questions sur les travaux qui relèvent d'eux pendant la période de questions et réponses orales.

Je peux m'exprimer au cours d'un débat.



Contrôleur

Lorsqu'ils examinent les actions du gouvernement, les députés remplissent leur rôle de contrôleur. Ce rôle consiste à s'assurer que les intérêts de la population sont bien protégés.

Je m'assure que l'argent dépensé par le gouvernement est bien utilisé. Pour ce faire, je vote l'adoption du budget, je vérifie les engagements financiers du gouvernement et je l'autorise à dépenser les sommes nécessaires au financement de ses ministères et organismes durant la prochaine année.

Chaque année, j'analyse ce que font les organismes publics, tels que l'Office de la protection du consommateur et Hydro-Québec.



Lorsque je vote pour l'adoption des lois, j'exerce mon rôle de législateur. Une loi est un ensemble de règles que nous devons tous respecter pour favoriser une vie collective harmonieuse.

C'est à partir de vos idées et de vos besoins que je peux proposer des projets de loi.

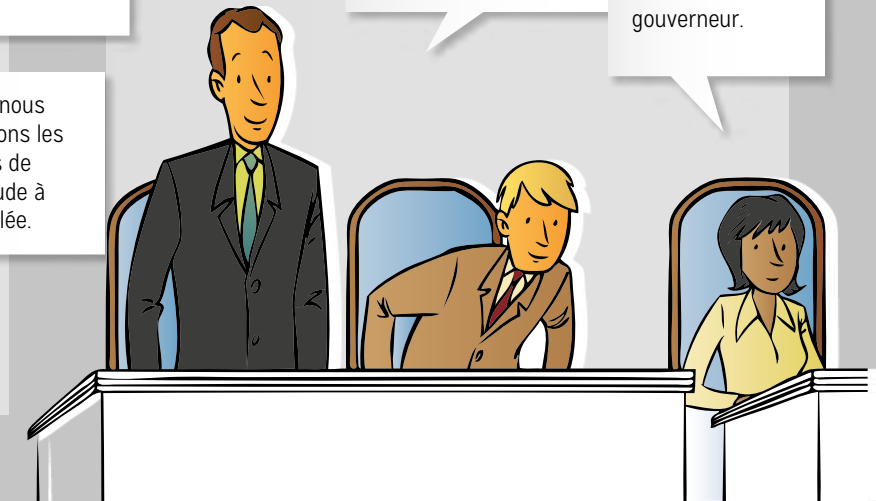
Pour faire adopter un projet de loi, je dois d'abord le présenter à l'Assemblée nationale, qui en fait une première étude générale.

Puis, nous nous réunissons en groupe durant une commission parlementaire pour étudier ce projet de loi en détail, y apporter des changements s'il le faut et consulter les citoyens pour connaître leur opinion.

Ensuite, nous soumettons les résultats de notre étude à l'Assemblée.

Enfin, nous votons pour adopter ou rejeter le projet de loi.

S'il est adopté, il deviendra une loi après la sanction du lieutenant-gouverneur.



Législateur

L'activité première du député est d'étudier, d'analyser et de voter les projets de loi. Ce rôle se joue en plusieurs étapes, à l'Assemblée et en commission parlementaire. Un projet de loi deviendra une loi officielle après avoir franchi toutes les étapes.

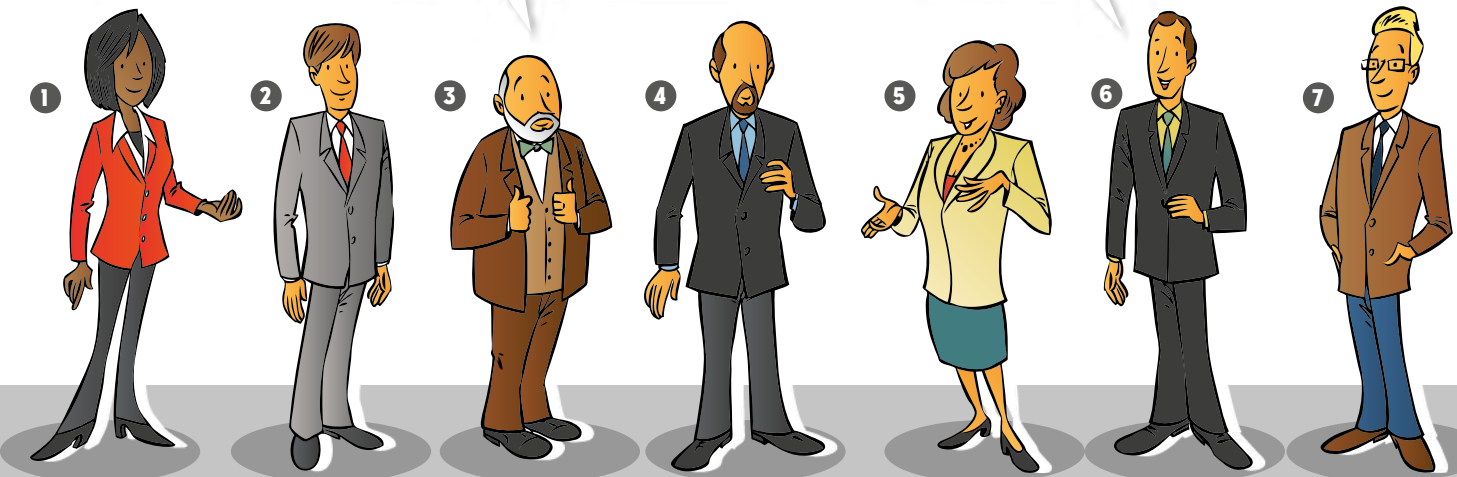
La salle de l'Assemblée nationale

C'est dans cette salle que se réunissent les **125 députés** élus par la population pour la représenter pendant une législature. Le Québec est divisé en 125 circonscriptions électorales. Une circonscription est un lieu géographique qui regroupe un ensemble de personnes. Ces personnes élisent, à l'occasion d'élections générales, le député qu'elles ont choisi. Chacun des députés joue un rôle important, mais certains ont une fonction bien précise à remplir.



Je suis le **premier ministre**, le **chef du parti politique** qui a fait élire le plus grand nombre de députés et qui forme le gouvernement. Je suis responsable de ses actions devant l'Assemblée, c'est-à-dire que je mets en oeuvre les lois adoptées

À titre de **député**, je pose des questions aux ministres du gouvernement.



En tant que **ministre**, je présente et défends mes projets de loi. Je réponds aussi aux questions des députés.

Comme **député**, je présente des projets de loi, j'en discute et j'adopte les lois.

Élu **président** par mes pairs, je m'assure que les règles à suivre dans la salle de l'Assemblée nationale sont bien respectées et je dirige les services nécessaires au bon fonctionnement de l'Assemblée.

Je suis la **chef de l'opposition officielle**. Je représente le parti politique qui se classe deuxième par le nombre de députés élus. J'agis comme principal porte-parole de mon parti pendant la période de questions

J'agis comme le **chef du deuxième groupe d'opposition**. Je représente le parti politique qui se classe en troisième pour le nombre de députés élus. Je suis le principal porte-parole de mon parti dans cette salle

L'Assemblée nationale est une institution essentielle au cœur de la démocratie. Pour en savoir plus :

> **Visitez gratuitement l'hôtel du Parlement :**
assnat.qc.ca/visiteurs/visite-groupe

> **Consultez « L'ABC de l'Assemblée nationale » :**
assnat.qc.ca/abc-assemblee/index

> **Visitez la page Facebook Espace Jeunesse :**
facebook.com/EspaceJeunesseAssnatQc



assnat.qc.ca/mediassociaux

Assemblée nationale du Québec

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Téléphone : 418 643-7239
Numéro sans frais : 1 866 DÉPUTÉS
Télécopieur : 418 646-4271
assnat.qc.ca



Avril 2014

Connais-tu

l'Assemblée nationale ?



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC
Place aux citoyens



Papier fabriqué au Québec

GRAPHISSTIMO.CA